

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 22 mai 2025

---

### **La Ville de Saumur est officiellement « Amie des Aînés » !**

**Ce mardi 20 mai 2025, la Ville de Saumur a reçu le label « Ville Amie des Aînés » niveau or, lors du congrès annuel du Réseau des Villes Amie des Aînés à Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce label récompense l'engagement de la municipalité en faveur du bien-vieillir sur son territoire.**

En 2016, la Ville de Saumur est devenue adhérente au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), affirmant sa volonté de répondre à la question du vieillissement de sa population. En 2022, la Ville a officiellement lancé sa démarche de labellisation.

Le label « Ville Amie des Aînés », initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), s'inscrit dans une volonté d'adapter les villes aux besoins spécifiques des personnes âgées. Il encourage les collectivités à repenser divers aspects de leur organisation comme l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, l'accès aux soins, à la culture ou aux loisirs. À travers des actions concrètes et des consultations avec les aînés, il vise à bâtir des villes plus accessibles et accueillantes pour tous les âges, tout en renforçant l'autonomie des seniors dans leur quotidien.

Il existe cinq niveaux de labellisation : en route, bronze, argent, or et platine. L'obtention du niveau or témoigne de la qualité des actions menées par la Ville en faveur de sa population senior.

Le label « Ville Amie des Aînés » est attribué pour une durée de six ans. Un audit de suivi sera réalisé dans trois ans, afin de vérifier la continuité des engagements pris et d'évaluer les progrès réalisés.

L'engagement de la Ville se poursuit avec un plan d'action pluriannuel, voté lors du conseil municipal du 23 avril 2025. Il s'articule autour de 5 grands axes :

- Des espaces extérieurs accueillants pour tous les âges
- Une vie culturelle facile d'accès
- Une communication plus accessible
- Des solutions pour mieux vivre chez soi
- Garder la santé

La Ville de Saumur tient à remercier l'ensemble des partenaires et des saumurois impliqués dans ce projet de labellisation pour leur engagement et leur travail.



*Laurence Jean, agent du CCAS de la Ville de Saumur - Benjamin Poirier, agent du CCAS de la Ville de Saumur - Astrid Lelièvre, Adjointe au maire, déléguée aux solidarités et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, lors de la cérémonie de labellisation.*

**Contact presse :**

Céline Marolleau – service communication  
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire  
02 41 83 30 27 • [relationspubliques@saumurvaldeloire.fr](mailto:relationspubliques@saumurvaldeloire.fr)



Mairie de Saumur

Hôtel de Ville -CS 54030  
49408 Saumur cedex  
Tél. : 02 41 83 30 27  
[www.ville-saumur.fr](http://www.ville-saumur.fr)